



HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Elaboration du projet professionnel</i>	
Volume horaire : 15h	Code cours : B381
Crédits ECTS : 2	Période : quad. I/II
	Département : primaire
	Année d'études : troisième

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s) :

Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces ;

Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne ;

Travailler en équipe au sein de l'école ;

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Ressources :

→ Savoirs :

- réinvestir les notions théoriques et pratiques abordées dans toutes les activités vécues tout au long du cursus ;

→ Savoir-faire :

- analyser de manière réflexive des situations vécues en stage ;

- repérer, dans son dossier professionnel, ses acquis et ses points forts ainsi que ses lacunes personnelles afin d'orienter sa troisième année de formation ;

- expliciter et décrire son parcours pour en faire apparaître la cohérence et développer ainsi son identité professionnelle ;

- structurer et organiser un portfolio (archivage des démarches accomplies pour parfaire sa formation) ;

→ Savoir-être :

- définir son rôle en tant qu'acteur social dans l'institution scolaire ;

- se définir sur un plan professionnel et se projeter ainsi dans son entrée dans la profession (articulation formation initiale- formation continue).

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Individuellement, en groupe et/ou collectivement :

- approche active par des recherches, des moments d'analyse et de synthèse ;

- analyse réflexive de pratiques, de documents écrits, audio-visuels, ...

- invitation, rencontre de personnes-ressources ;

- ...

Aide à la réussite :

- évaluation formative intégrée aux apprentissages ;
- accompagnement individualisé à la demande de l'étudiant ou à l'initiative de l'enseignant.

Évaluation :

évaluation certificative sur base :

- de la présentation d'un dossier personnel écrit (70% de la note finale), reprenant :
 - l'évolution personnelle de l'étudiant au cours de la dernière année de la formation initiale ;
 - l'orientation que devraient prendre ses réflexions et formations futures.
- d'un examen oral portant sur l'analyse du dossier écrit et les notions théoriques abordées (30% de la note finale).

La qualité de l'expression (orale et écrite) est prise en considération dans la note finale attribuée, à concurrence de 10%.

Matériel : /

Bibliographie :

Desjardins, R. (2002). *Guide Le portfolio de développement professionnel*. Montréal : Chenelière/Mc Graw-Hill.

Goupil, G. (1998). *Le portfolio : vers une pratique réflexive de l'enseignement*. *Vie pédagogique*, 107

Projets interdisciplinaires : /

Langue d'enseignement : français.